

## **SYNTHESE DU DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE**

8 DECEMBRE 2003

Avant l'ouverture du débat, une motion a été débattue puis proposée en clôture par une majorité d'enseignants du collège.

### **Motion**

« Après les événements du printemps 2003, le gouvernement nous propose un Grand Débat National sur l'Ecole, alors que :

- Il est resté impassible devant l'ampleur du malaise enseignant
- Il est resté sourd et intraitable devant la détermination du mouvement
- Il s'est montré arrogant voire méprisant à l'égard des personnes « d'en bas ».
- Et maintenant, en décembre 2003, il voudrait obtenir notre confiance.
- Il nous impose un questionnaire, qui pourrait laisser croire que nous allons pouvoir négocier, participer aux choix gouvernementaux ; car, en effet, nous sommes conscients qu'une réforme du système éducatif est non seulement nécessaire mais urgente.
- Encore une fois, il se joue de notre sincérité et avec la complicité des médias, il en appelle à notre responsabilité.
- Or, ce grand débat n'a pour but que de fournir un état des lieux précis au gouvernement. Il veut nous faire accepter une réforme à venir qui nous échappe totalement. En effet, il est précisé dans les déclarations à l'Assemblée, que ce débat ne doit préjuger des solutions qui seront finalement retenues dans la loi de programme.
- En fait, économie, autonomie, décentralisation sont les mots clefs de la prochaine loi d'orientation, qui est bien reliée au phénomène de la mondialisation libérale.
- Parce que nous sommes profondément attachés à l'école laïque et publique de la République.
- Parce que nous aimons notre métier
- Parce que nous ne sommes pas dupes et que nous voulons rester dignes
- Par respect pour les élèves et les parents
- Par respect pour l'Ecole de demain
- Nous refusons de cautionner cette réforme...et nous restons vigilants. »

### **Débat sur la question n° 2 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Le débat s'ouvre par un préambule de remise en cause des modalités d'organisation du débat lui-même (cf. la motion déposée en fin de séance). Ce débat est dénoncé comme refusant une remise en cause profonde pour ne faire « remonter » qu'un état des lieux de la situation.

La question n°2 est abordée sous deux angles, celui de l'Europe et de façon plus large de la mondialisation et celui des missions.

#### - Concernant les enjeux supranationaux, d'essences économiques et de tendances libérales :

L'Europe est ressentie par une partie de l'assemblée comme une institution de tendance libérale ayant pour but une harmonisation à finalité essentiellement économique. Est ressentie une crainte de l'incursion du monde économique dans celui de l'éducation et particulièrement de la main mise des sociétés sur l'enseignement professionnel et technique. Parler de l'Europe, c'est mettre en comparaison les systèmes éducatifs pour obliger le système français à se réformer dans une logique de rentabilisation. La mondialisation est en fait au cœur du débat, l'ordinateur remplace l'enseignant, le temps scolaire diminue ou diminuera, on assiste à une marchandisation de l'Ecole. L'Education Nationale est le dernier bastion de vrai service public, le seul vrai garant d'unité. N'oublions pas cependant que la construction de l'Europe semble marquer la fin des conflits proches et que nous sommes amenés à vivre dans un espace élargi et apprendre à nos enfants ce nouvel espace.

#### - Concernant les missions de l'Ecole :

La première mission de l'Ecole est la démocratisation, l'Ecole ne répond toujours pas à cette mission de l'accès à tous aux savoirs et savoir-faire. Elle continue à reproduire les inégalités sociales.

L'Ecole doit être celle du sens critique, du recul et de la distance. Il faut se garder d'un fonctionnement uniquement « utilitariste » de l'Ecole (fournir des emplois) et se méfier des filières à mise sur le marché rapide et de la délégation de la formation aux entreprises.

L'Ecole doit se préoccuper des enfants en très grandes difficultés pour lesquels les structures et les moyens sont insuffisants (élèves non francophones, élèves non-lecteurs en 6°, élèves à comportements atypiques, élèves handicapés etc.) Les réseaux d'aide et les personnels spécialisés ne sont pas suffisants. Il y a encore « un monde entre les grandes idées et les réalités sur le terrain », et ce, dès la maternelle. En effet pour ces enfants là on constate l'échec de toutes les formules d'aide, de soutien et de remise à niveau en collège. Notre structure par âge est en fait immuable et ne convient pas aux suivis individualisés. L'Ecole est organisée globalement pour faire réussir les élèves de bon niveau et faire progresser les élèves de niveau moyen. N'oublions pas que l'intérêt des enfants en difficulté n'est pas forcément l'école telle qu'elle est, il faut les accepter dans leurs différences et valoriser ce qu'ils sont. Si ces enfants ne peuvent être réellement accueillis à l'Ecole comment pourront-ils l'être dans la société ?

La mission de l'Ecole est de transmettre des savoirs à tout le monde : refus des options en collège.

Les missions de l'Ecole ne peuvent s'étendre à l'infini, elle ne peut pas seule lutter contre une dérive sociale de l'immédiateté, de l'assistanat et de la perte des valeurs de l'effort.

La mission de l'Ecole est aussi la prévention des ruptures scolaires par le développement des fonds sociaux permettant des choix, indépendants des ressources financières des parents (fonds sociaux, internats, cantines etc.)

La mission de l'Ecole est la lutte contre la violence et celle de la lutte contre l'échec scolaire qui la nourrit.

La mission de l'Ecole est d'organiser la formation initiale et continue en fonction des réalités de terrain constituées par la diversité des enfants d'aujourd'hui dans un collège unique. Cette formation doit s'emparer des outils spécialisés (formation FLE, par exemple qui sont à notre disposition).

La mission de l'Ecole est de permettre aux enseignants de connaître leurs élèves autrement que par leurs résultats scolaires (temps d'écoute, de concertation etc.) Le problème des HSE non payables aux professeurs à temps partiel est abordé.

La mission de l'Ecole est de préserver les élèves de niveaux satisfaisants, des perturbations dues aux élèves en difficulté sans pour cela les exclure mais en proposant des dispositifs plus souples.

## **Débat sur la question n° 6 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

Concernant la diversité des élèves, une typologie de l'élève en difficulté pourrait-être :

- Les élèves en très grande difficulté (exemple : non-lecteurs en 6°) non scolarisable en 6° standard.
- Les élèves non-francophones
- Les élèves en grande difficulté (niveau et/ou comportement)

### **- Carences et manques de moyens**

Il n'existe pas d'accueil spécifique, pas de structures, pas de vision Nationale pour ces élèves là.

Chaque établissement doit faire face à ces difficultés, au coup par coup et sans véritables moyens supplémentaires.

Les dispositifs de remise à niveau, d'aide, de soutien ne viennent que s'ajouter et alourdir les horaires d'élèves déjà peu enclins à fréquenter l'école. Leur efficacité est mise en doute.

Manque d'outils pédagogiques spécifiques et concrets.

Manque de moyens horaires pour développer et individualiser la relation à l'élève et assurer une concertation efficace entre professeurs. De ce fait le travail en équipe pourtant avéré comme productif, ne s'organise que sporadiquement et sur la base du volontariat.

Manque de formation initiale des professeurs concernant les élèves en difficulté. Inefficacité de la formation continue dans ce domaine.

Manque d'outils et de structures pour la prise en charge des élèves aux comportements a-scolaires.

### **- Visions critiques**

Il est nécessaire d'organiser des parcours particuliers sans créer de filières.

Les groupes de besoin en mathématiques semblent efficaces mais difficilement adaptables aux autres disciplines. Ce système est pourtant bien ressenti par les élèves et leurs parents. Il pourrait être une alternative aux « filières ».

Les systèmes d'enseignements à options, n'organisent pas véritablement de parcours adaptés à la diversité des élèves (niveau, intérêt, motivation, souhait d'orientation).

Les Itinéraires De Découvertes sont des dispositifs intéressants, mais ils pourraient être aussi déclinés en direction des élèves en difficulté.

Une évaluation régulière et globale est structurante pour l'élève, elle n'est pas organisée à tous les niveaux. Par ailleurs elle est faite à partir de l'écrit, l'expression orale n'est pas suffisamment prise en compte. Comment évaluer un élève selon sa propre progression et non selon la norme d'un niveau. Comment gérer une évaluation relative de l'élève et la nécessité d'orientation ou de passage à un niveau supérieur.

L'organisation des programmes dans le cursus de l'élève du primaire jusqu'au BAC est faite sous forme de spirale qui induit une répétition des thèmes. A l'approfondissement de chaque thème théoriquement acquis se substitue la révision, voire l'acquisition et une impression de redite pour l'élève.

Le collège devrait être obligatoire jusqu'à un certain niveau d'acquisition et non jusqu'à un certain âge.

Un collège unique, oui...mais : comment donner une réelle égalité des chances à tous les élèves de progresser selon leur niveau et leurs besoins ?

Synthèse établie par : Mme ROGE Professeur de lettres classiques  
M. BLANC Professeur d'histoire et géographie  
M. BERAUD Principal Adjoint

